

MOUVEMENT SPECIFIQUE ACADEMIQUE
FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE

Libellé et discipline	Le français langue seconde (FLS)-langue de scolarisation (FLSco) en France est le français enseigné aux élèves allophones,
Etablissement Numéro d'immatriculation	Collège Gabriel HANOTAUX 0020055Z
Nature du poste	1 Equivalent Temps Plein
Contexte et spécificités Contraintes particulières	<p>Le public FLS est essentiellement composé d'élèves allophones, qu'ils soient primo-arrivants ou non. Il peut s'agir également d'élèves NSA (non-scolarisés antérieurement), d'enfants de familles itinérantes, et, plus rarement, d'élèves à profil international.</p> <p>Les structures d'accueil de ces élèves sont appelées UPE2A (unité pédagogique pour élève allophone arrivant), et leur coordination est assurée par les CASNAV (centres académiques pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et enfants de familles itinérantes). Les classes UPE2A ont pour but de fournir un enseignement intensif du français à un primo-arrivant (à raison de 12h à 15h par semaine la première année d'accueil par exemple), et de favoriser l'inclusion des élèves dans des classes ordinaires, tout en laissant une place à d'autres matières dans l'emploi du temps, en fonction des capacités de l'élève.</p> <p>Les postes à profil UPE2A sont souvent occupés par des enseignants du premier degré, mais sont ouverts à toute candidature justifiant d'un intérêt et d'une expérience significative dans l'enseignement du FLS.</p>
Définition des missions	<p>Le « français comme langue seconde » (FLS) permet à l'élève d'accéder à une qualification, non seulement de communiquer avec autrui mais aussi de suivre les cours, de s'appropriier la culture scolaire et le code culturel des jeunes de leur âge. Certes, il s'inspire du français langue étrangère (FLE), mais tend vers le français langue maternelle et surtout la maîtrise des sept piliers du Socle commun de connaissances et de compétences. Il est une phase intermédiaire entre la simple communication et la maîtrise parfaite de la langue et du métalangage. Elle est la langue spécifique de l'École, celle qui permet de suivre une scolarité avec une prépondérance de l'écrit. L'élève s'approprie progressivement, grâce au décloisonnement de la classe FLE/FLS, le lexique, les notions des autres disciplines. Il s'imprègne des cultures scientifiques, techniques, humanistes, sportives auxquelles il est confronté dans sa scolarité.</p>
Compétences souhaitées	Cf. ci-dessus.
Expérience souhaitée (personnelle, professionnelle, associative)	_____